



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**
représentée par : M. Adam & M. Tabore

Tout savoir sur le Viager

Public visé

Professionnels de l'immobilier
Spécialiste de la transaction ou Gestion Assistante
Conseiller en patrimoine

Objectifs de la formation

Comprendre le mécanisme du Viager
Maîtriser les règles du Viager
Citer les caractéristiques principales du Viager

Contenu de la formation

Déontologie
Le viager / Les objections / Le marché du viager
La réglementation / Le mandat et le viager
L'agent immobilier et le viager / Le viager décortiqué

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé
Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCMs intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%)
Délivrance d'une attestation automatiquement après 14h et l'obtention du QCM
Durée de la formation : 14h (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**



Maformation**IOBSP**

www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr